

VGA BASKET

Charte PARENTS

Saison 2020-2021

*En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, toutes les règles liées à la gestion du matériel ne s'appliquent pas, et cela tant que les mesures ne seront pas levées. Jusqu'à nouvel ordre, les entraînements se dérouleront à huis clos ou, à défaut, les spectateurs doivent être masqués et respecter la distanciation mise en place.



NOM & Prénom :

NOM et Prénom de l'enfant :

Catégorie :

Date & Signature :

RAPPEL

Votre enfant fait du sport pour son plaisir et son développement personnel ; il doit ainsi s'amuser en s'entraînant et en jouant.

Les parents doivent l'aider à se développer, s'éduquer, s'éveiller à la vie en société et les éducateurs-entraîneurs doivent l'aider à s'épanouir dans son sport en respectant les principes inculqués par les parents.

Dès son plus jeune âge, le club et ses éducateurs vont aider l'enfant à développer des valeurs sportives : respect des règles de jeu, de lui-même, des copains, de l'adversaire, de l'arbitre, des éducateurs, du code du sportif.

Au-delà de ces valeurs sportives, nous souhaitons contribuer à développer 4 compétences pour votre enfant :

- **Autonomie**
- **Responsabilité**
- **Détermination**
- **Partage**

C'est bien entendu le rôle de l'éducateur de conduire l'enfant vers une attitude sportive mais cet apprentissage ne saurait se faire s'il n'est doublé du soutien des parents, accompagnateurs et supporters.

1. COMPORTEMENT

Les éducateurs-entraîneurs ayant suivi les formations fédérales sont formés pédagogiquement pour que l'enfant entraîné soit mis dans les meilleures conditions (techniques, comportementales et réglementaires) pour s'épanouir dans notre sport.

Les parents se doivent de gérer leur enfant dans la vie de tous les jours mais acceptent, en signant la licence, de faire confiance aux éducateurs pour ce qui concerne la pratique du basket-ball.

Par conséquent, ils acceptent que leur enfant écoute les consignes de l'entraîneur-éducateur plutôt que celles des parents dans les tribunes.

Dans tous les cas, votre enfant ne peut entendre plusieurs messages à la fois.

La crédibilité et l'efficacité du discours de l'entraîneur passeront par votre faculté à le laisser donner ses consignes sans interférer.

1.1 Pendant les entrainements

- Les séances doivent se dérouler dans le SILENCE afin de favoriser l'apprentissage des joueur/ses. Dans le cas contraire l'entraîneur sera dans l'obligation de demander au(x) parent(s) de quitter la salle.
- Les enfants (ex. : frères et sœurs des joueurs/ses) qui assistent aux séances doivent rester assis, silencieux et ne peuvent pas jouer au ballon ou courir dans la salle.
- Même lors des oppositions à l'entraînement, il est primordial de s'abstenir d'encourager ou de crier sur les enfants. C'est le rôle de l'entraîneur.

1.2 Pendant les matchs

- Encouragez l'ÉQUIPE : le basket est un sport COLLECTIF ;
- Respectez les arbitres ainsi que la table de match : sans eux il n'y a pas de match ;
- Ne pas réagir " à chaud" ;
- Respectez les horaires de rendez-vous pour ne pas pénaliser toute une équipe ;
- Se proposer à tour de rôle pour laver les maillots de l'équipe ;
- Participer aux co-voiturages lors des déplacements.

Quoiqu'il en soit, votre enfant se construira à travers votre regard. Votre comportement est donc essentiel pour l'aider à se construire de manière rationnelle.

**“ LE JEU DOIT PRIMER
SUR L'ENJEU ”**

2. LE CLUB A BESOIN DE VOUS !

La VGA Basket a besoin de vous pour exister. Vous pouvez tous participer ponctuellement à la vie du club :

- Accompagner les enfants
- Tenir la table de marque
- Arbitrer des rencontres
- Préparer les goûters d'après match
- Intégrer l'équipe dirigeante : sponsors, trésorerie ...
- Participer à l'organisation de certaines manifestations (Loto, Tombola, repas de Noël, journée spéciale, tournois ...)

Il y a donc différentes fonctions que vous pouvez exercer bénévolement en aidant le club de votre enfant.

N'hésitez pas à proposer vos services !

Cette charte de bonne conduite a pour seul et unique objectif d'aider les joueuses, joueurs et les éducateurs à travailler dans la sérénité.

En signant ce document, vous vous engagez à l'appliquer. En cas de non-respect, le club se réserve le droit de prendre les mesures adaptées à la situation.

*En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, toutes les règles liées à la gestion du matériel ne s'appliquent pas, et cela tant que les mesures ne seront pas levées. Jusqu'à nouvel ordre, les entraînements se dérouleront à huis clos ou, à défaut, les spectateurs doivent être masqués et respecter la distanciation mise en place.

Signature des parents